

**CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

Association Loi 1901
9 rue Gustave Eiffel
10430 ROSIERES PRES TROYES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Le 23 avril 2019

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CHAMPAGNE-ARDENNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « continuité d'exploitation » des Règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.

BDO IDF

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France

Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la CRCC de Versailles

RCS B 307 571 000 Versailles - Siret 307 571 000 00057 - Code APE 6920 Z

SAS au capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR27307571000

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné à la page 9 des comptes annuels, les subventions d'exploitation représentent au 31 décembre 2018, 1 510 065 €. En outre, la note « subventions restant à recevoir » indique à la page 22 de l'annexe un solde de 1 313 905 €. Nos travaux sur ces postes ont consisté à obtenir les confirmations des financeurs sur les subventions accordées et sur les soldes des subventions restant à payer en date du 31 décembre 2018.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

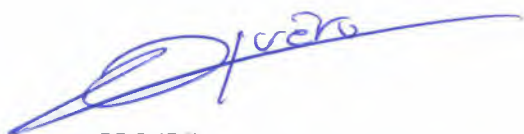
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 23 avril 2019.



BDO IDF
Représentée par Nicolas QUERO
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				191
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 319 729		1 319 729	1 029 994
Installations techniques, matériel et outillage	20 557	20 557		
Autres immobilisations corporelles	93 278	84 597	8 681	15 281
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	4 903		4 903	4 903
ACTIF IMMOBILISE	1 438 466	105 154	1 333 312	1 050 369
Stocks				
En cours de production de services	99 930		99 930	151 124
Avances et acomptes versés sur commande	15 551		15 551	14 899
Créances				
Usagers et comptes rattachés	64 209		64 209	88 816
Autres créances	1 329 635		1 329 635	1 401 853
Divers				
Disponibilités	220 440		220 440	210
Charges constatées d'avance				1 509
ACTIF CIRCULANT	1 729 765		1 729 765	1 658 410
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 168 231	105 154	3 063 078	2 708 779


Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 775 312	1 753 885
Report à nouveau	-267 992	-283 374
RESULTAT DE L'EXERCICE	-70 560	15 381
Subventions d'investissement	6 708	12 766
FONDS PROPRES	1 443 468	1 498 659
Subventions affectées	3 083	3 083
Fonds associatifs avec droit de reprise	3 083	3 083
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	3 083	3 083
Provisions pour risques	82 653	71 466
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	82 653	71 466
Fonds dédiés sur subventions	623 021	411 593
FONDS DEDIES	623 021	411 593
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	119 016	291 135
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	119 016	291 135
Emprunts et dettes financières diverses	195 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	242 160	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 426	201 347
Dettes fiscales et sociales	212 933	221 430
Autres dettes	25 318	10 066
DETTES	910 853	723 978
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 063 078	2 708 779


Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	20 164	1,01	14 432	0,81	5 732	39,71
Production vendue	456 472	22,93	411 195	23,21	45 276	11,01
Production stockée	-51 194	-2,57	35 222	1,99	-86 416	-245,35
Subventions d'exploitation	1 510 065	75,86	1 341 846	75,75	168 220	12,54
Reprises et Transferts de charge	13 251	0,67	12 447	0,70	805	6,46
Cotisations	3 962	0,20	3 985	0,22	-23	-0,58
Autres produits	653	0,03			653	
Produits d'exploitation	1 953 373	98,13	1 819 127	102,69	134 246	7,38
Achats de marchandises	173	0,01	2 909	0,16	-2 735	-94,04
Autres achats non stockés et charges exter	658 211	33,06	479 575	27,07	178 636	37,25
Impôts et taxes	80 137	4,03	46 667	2,63	33 471	71,72
Salaires et Traitements	661 806	33,25	644 828	36,40	16 978	2,63
Charges sociales	277 025	13,92	290 178	16,38	-13 152	-4,53
Amortissements et provisions	21 091	1,06	43 239	2,44	-22 148	-51,22
Autres charges	6				6	
Charges d'exploitation	1 698 449	85,32	1 507 395	85,09	191 055	12,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	254 924	12,81	311 732	17,60	-56 809	-18,22
Produits financiers	242	0,01			242	NS
Charges financières	14 603	0,73	8 055	0,45	6 548	81,29
Résultat financier	-14 361	-0,72	-8 055	-0,45	-6 306	78,29
RESULTAT COURANT	240 563	12,08	303 677	17,14	-63 115	-20,78
Produits exceptionnels	36 392	1,83	21 883	1,24	14 509	66,30
Charges exceptionnelles	136 086	6,84	62 084	3,50	74 002	119,20
Résultat exceptionnel	-99 694	-5,01	-40 201	-2,27	-59 493	147,99
Report des ressources non utilisées	272 075	13,67	123 117	6,95	148 958	120,99
Engagements à réaliser	483 503	24,29	371 212	20,96	112 291	30,25
EXCEDENT OU DEFICIT	-70 560	-3,54	15 381	0,87	-85 941	-558,73

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CENCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 3 063 078 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 70 560 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Les études en cours

Les études en cours sont évaluées selon la méthode d'avancement, et au prix de vente.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été maintenu pour la présentation des comptes annuels. Toutefois l'évolution du solde de subventions restant à recevoir atteint un niveau trop important. Le retard d'encaissement des subventions des financeurs pourrait remettre en cause la capacité de l'association à faire face à ses dettes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 197		23 197	
Immobilisations incorporelles	23 197		23 197	
- Terrains	1 029 994	289 735		1 319 729
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage	20 557			20 557
industriels				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	38 586			38 586
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 866	3 112	8 287	54 691
Immobilisations corporelles	1 149 003	292 847	8 287	1 433 563
- Participations évaluées par mise en				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 903			4 903
Immobilisations financières	4 903			4 903
ACTIF IMMOBILISE	1 177 103	292 847	31 484	1 438 466

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		292 847		292 847
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		292 847		292 847
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	23 197	8 287		31 484
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	23 197	8 287		31 484

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 006	191	23 197	
Immobilisations incorporelles	23 006	191	23 197	
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 557			20 557
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	36 998	1 589		38 586
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 174	8 124	8 287	46 011
Immobilisations corporelles	103 728	9 713	8 287	105 154
ACTIF IMMOBILISE	126 735	9 904	31 484	105 154

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 903		4 903
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	64 209	64 209	
Autres	1 329 635	1 329 635	
Charges constatées d'avance			
Total	1 398 748	1 393 844	4 903

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	20 779
Fournisseurs - RRR à obtenir	9 509
Total	30 288

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	812 979			812 979
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	1 352 498	232 855		1 585 353
Total fonds sans droit reprise	2 165 477	232 855		2 398 332
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées	3 083			3 083
Total fonds avec droit reprise	3 083			3 083
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-283 374	15 381		-267 992
Résultat de l'exercice	15 381		85 941	-70 560
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	12 766		6 058	6 708
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	1 913 335	248 237	92 000	2 069 572

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	7 000				7 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	64 466	11 187			75 653
Total	71 466	11 187			82 653

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	11 187
Financières	
Exceptionnelles	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	119 016	119 016		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	195 000	195 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 426	116 426		
Dettes fiscales et sociales	212 933	212 933		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	25 318	25 318		
Produits constatés d'avance				
Total	668 693	668 693		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 195 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 502
Dettes fiscales et sociales	157 079
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 519
Total	193 099


CENCA - Détail des subventions

Détail des subventions de fonctionnement du C.E.N.C.A.

	Exercice 2018	Exercice 2017
Europe	233 086,69	247 548,36
Etat	582 841,70	316 112,23
Région	351 843,50	316 710,00
Département	65 000,00	66 999,00
Villes et communes	0,00	9 500,00
Autres subventions	277 293,36	384 976,00
Total	1 510 065,25	1 341 845,59

Subventions à recevoir au 31/12/2018 :

Année d'obtention	Subventions à recevoir
2016	20 225,00
2017	452 294,25
2018	841 385,35
Total	1 313 904,60


CENCA - Détail des actes notariés

Etat des actes notariés au 31 décembre 2018

Date	Commune	Montant part. CENCA
14/12/1989	Yoncq	131,41
21/12/1989	Yoncq	457,35
20/03/1990	Wignicourt	762,25
28/03/1990	Wignicourt	198,18
27/08/1990	Latrecey-Ormoy sur Aube	762,25
27/08/1990	Latrecey-Ormoy sur Aube	30,49
01/09/1990	Louvières	76,22
27/09/1990	Villers aux Nœuds	777,49
04/02/1991	Latrecey-Ormoy sur Aube	2 286,74
14/02/1991	Coiffy le bas et Langres	6 723,00
14/05/1991	Saint Remy en Bouzemont	80 340,63
20/12/1991	Petit-Mesnil	74 204,56
22/05/1995	Spoy	18 293,88
27/11/1996	Rémilly Aillicourt	29 727,56
13/12/1996	Vandy	4 596,34
13/12/1996	Mairy 2	10 701,92
13/12/1996	Létanne	2 675,48
13/12/1996	Mairy 1	5 152,78
13/12/1996	Amagne	12 073,96
13/12/1996	Vouziers 1	20 892,38
13/12/1996	Latrecey-Ormoy sur Aube	1 600,71
13/12/1996	Vouziers pré	611,02
23/09/1997	Pré Lejeune	2 378,20
23/09/1997	Pré Ronfleffe	386,46
23/09/1997	Pré Paman	6 707,76
31/12/1998	Pré Arsonval	3 588,65
31/12/1999	Pré Arsonval Bossancourt	819,72
13/06/2002	Bossancourt	357,65
31/10/2002	Bossancourt	1 402,50
11/02/2003	Nogent sur Seine (Sinègre)	1 219,59
08/04/2004	Bossancourt	960,00
06/06/2005	Bossancourt	2 300,00
13/11/2009	Calmet Olizy Primat	19 040,00
26/11/2009	Belval	15 000,00
22/12/2009	Dommarien	1 500,00
31/12/2012	Reims (Trou du Leu)	320 060,00
26/09/2013	Saint-Menges	22 750,00
25/11/2013	Epernay	2 000,00
30/06/2014	Etreilles sur Aube	87 500,00
10/11/2016	Prècy Notre Dame	12 000,00
17/03/2017	Lanques	9 824,10
26/01/2018	Fresnay	16 700,00
20/06/2018	Germont	273 035,00
Total compte Terrains		1 072 606,23
07/10/1981	Rocquigny	152 449,02
27/01/1984	Rocquigny	-34 377,86
05/10/1989	Rocquigny	-13 996,34
	sous-total Rocquigny	104 074,81
07/09/1989	Valls-des-Tilles	140 253,10
05/02/1991	Courcy	2 730,36
25/07/1995	Louvières	64,33
Total compte Terrains Boisés		247 122,60